

Projet de lutte contre l'intimidation à l'école de La Fondation Jasmin Roy

Bilan de la première année d'implantation 2011-2012
préparé par Luc Allaire
de la Centrale des syndicats du Québec



Un projet pour prévenir et contrer l'intimidation à l'école

- Pendant une année scolaire, une subvention de 10 000 \$ est versée à quatre écoles pour financer une partie du salaire d'une personne-ressource.
- En contrepartie, l'école et la commission scolaire s'engagent à libérer un intervenant, au minimum, une journée par semaine afin qu'il se consacre au dossier de la lutte contre l'intimidation, la discrimination et la violence.

Quatre écoles ont participé au projet de lutte à l'intimidation en 2011-2012

Les résultats ont été si encourageants que douze écoles participent au projet en 2012-2013.

Objectif principal de la démarche

- Outiller la direction et le personnel de l'école :
 - Afin qu'ils interviennent efficacement pour contrer l'intimidation ;
 - Pour que les élèves puissent évoluer dans leur école en toute sécurité.
- Principe de base :
 - Intervention 100 % et non Tolérance zéro.

Les moyens proposés

- Faire un portrait de la situation au début et à la fin de l'année scolaire en organisant un sondage auprès des élèves.
- Préparer un plan d'action.
- Les interventions se font par l'ensemble de l'équipe-école.
- Mener des interventions particulières auprès des victimes et des intimidateurs.

Des interventions efficaces à l'école

- Permettre des déplacements sécuritaires : présence d'adultes dans l'école et surveillance des endroits importants.
- Garder les lieux propres, bien éclairés et agréables.
- Échanger de l'information avec tout le personnel.
- Créer un climat de confiance en favorisant l'esprit d'équipe et la collégialité.
- Favoriser le sentiment d'appartenance où chacun pourra compter sur le soutien des autres.
- Organiser de la formation pour le personnel et les élèves.

Des interventions efficaces auprès des victimes

- Écouter et prendre au sérieux le dévoilement des incidents.
- Répondre aux plaintes des victimes.
- Appuyer et protéger la victime.
- Déterminer, avec la victime et ses parents, les stratégies pour lui assurer protection et sécurité.
- Informer la victime, selon le cas, de son droit de porter plainte au judiciaire, des étapes à franchir et du soutien offert dans cette démarche.
- Offrir à la victime des programmes de soutien personnel visant à renforcer l'estime de soi.

Des interventions efficaces auprès des intimidateurs

- Les stratégies conçues doivent être individualisées et nécessitent un équilibre entre des mesures disciplinaires et éducatives.
- Certains critères peuvent servir de base pour décider des conséquences et des mesures à donner à un jeune qui a commis une infraction :
 - La gravité de l'infraction
 - La nature de l'infraction
 - La conduite antérieure
 - La collaboration des parents
 - La sécurité des autres
 - Les circonstances
 - La récidive
 - L'âge

Suivi et évaluation des projets

- Un suivi régulier des quatre projets pilotes est effectué par Camil Sanfaçon, consultant en éducation.
- L'évaluation a été réalisée par la Centrale des syndicats du Québec.
- La Fondation travaille avec plusieurs acteurs qui possèdent une expertise importante en matière de lutte contre l'intimidation et la violence.

Des résultats encourageants

- Diminution des actes d'intimidation à l'école secondaire polyvalente de l'Ancienne-Lorette :
 - Élèves vivant **très souvent** ou **régulièrement** de l'intimidation :

	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire
Décembre 2011	3,2 %	7 %
Avril 2012	1,6 %	2 %

La peur régulière de venir à l'école a diminué en 1^{re} secondaire et demeure faible en 2^e secondaire

	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire
Décembre 2011	3,7 %	0,5 %
Avril 2012	0,6 %	1 %

Interprétation des résultats

- Les interventions ont eu un impact très positif auprès des élèves.
- Néanmoins, il reste encore du travail à faire, spécialement auprès des témoins silencieux, ainsi qu'auprès des intervenants de l'école.
- Plusieurs moyens planifiés cette année seront effectifs l'an prochain.
- Pour être efficace, un tel projet nécessite plus d'une année d'expérimentation.

À l'école aux-Quatre-Vents à Saint-Sulpice

- La peur de venir à l'école a diminué :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	18 élèves	36 élèves
Mai 2012	4 élèves	19 élèves

- La violence physique a diminué (est-ce que quelqu'un t'a poussé, frappé, donné un coup ou bousculé ?) :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	43 élèves	51 élèves
Mai 2012	24 élèves	20 élèves

École aux-Quatre-Vents

- Il y a moins de victimes de violence verbale :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	43 élèves	48 élèves
Mai 2012	24 élèves	28 élèves

- Moins d'élèves exclus (est-ce que des amis ont refusé de jouer avec toi ?) :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	35 élèves	46 élèves
Mai 2012	19 élèves	29 élèves

Interprétation des résultats

- La mise en pratique du slogan « Intervention 100 % » a porté ses fruits.
- Le projet a eu un rayonnement remarquable dans la ville de Saint-Sulpice.
- Orientations prévues pour 2012-2013 : offrir des formations sur la gestion de classe et sur la discipline comprehensive.

Une charte du respect développée par les élèves de la Polyvalente Ancienne-Lorette



Projets pilotes 2012-2013

- École primaire aux Quatre Vents, Saint-Sulpice
- École secondaire Du Rocher, Grand-Mère
- École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette
- École secondaire l'Odyssée , Québec
- Saint-Lawrence Academy Senior Campus, La Salle
- Saint-Lawrence Academy Junior Campus, La Salle
- École secondaire Calixa-Lavallée, Montréal-Nord
- École Barclay, Montréal
- École Henri-Dunant, Blainville
- École Des Boisés, Saint-Alexis-des-Monts
- École secondaire polyvalente de Matane
- Westmount Park Elementary School